

Actualité en droit pénal économique

Séminaire organisé conjointement par
Educaris et l'Institut de lutte contre la criminalité
économique (ILCE)

Séminaire du 1^{er} juin 2010, Neuchâtel
(No 510 010)



Généralités

Le droit pénal économique est une branche en constante évolution. Il vise à réprimer des comportements très variés: blanchiment de valeurs patrimoniales, défaut de vigilance en matière d'opérations financières, corruption, organisation criminelle, financement du terrorisme, infractions contre le patrimoine, faux dans les titres, infractions fiscales. L'actualité récente, en particulier dans les domaines financier et fiscal, nous rappelle qu'il est de plus en plus essentiel pour de nombreux professionnels d'en maîtriser les tenants et aboutissants.

Objectif

L'objectif de ce séminaire d'une journée organisé conjointement par Educaris et l'ILCE est de permettre aux participants d'obtenir des informations pointues sur des thématiques actuelles relevant du droit pénal économique.

Public visé

CFO, responsables du service comptable, auditeurs, réviseurs internes, avocats, juristes, membres des autorités de poursuite, fiscalistes, personnes impliquées dans la prévention et la détection des fraudes.

Méthode

- Séminaire de formation pour les professionnels basé sur des exposés et des cas pratiques.

Responsable du séminaire

Thèmes

- Commissions occultes
- Corruption
- Faux dans les titres en lien avec la comptabilité
- Infractions informatiques
- Infractions à la TVA
- Escroquerie fiscale

Bertrand Perrin, Professeur de droit, responsable adjoint de l'ILCE, Neuchâtel

Conférenciers

Patrick Blaser, Avocat à l'Etude

Borel & Barbey, Genève

Benjamin Chapuis, Professeur de finance
à la Haute école de gestion Arc, chargé
de cours à l'ILCE, Neuchâtel

Maxime Chrétien, Advisory,

Director, PWC, Genève

Olivier Kubli, Directeur de la
Haute école de gestion Arc, Neuchâtel

Valérie Paris, Cheffe d'équipe remplaçante,
Division principale de la TVA,
Division droit, Administration fédérale
des contributions, Berne

Bertrand Perrin (voir ci-dessus)

Jacques Pittet, Avocat à l'Etude Oberson,
Genève

Romain Roubaty, Chargé de cours
et responsable de formation à l'ILCE,
Roubatic Sàrl, Bramois (VS)

Daniel Stoll, Professeur remplaçant
à l'Université de Lausanne, substitut du
juge d'instruction cantonal vaudois

Administration / Information

Educaris SA

Route de Chavannes 31
1007 Lausanne
Téléphone 021 351 20 60
Télécax 021 321 60 59

Votre personne de contact:
Manuela De Paz

www.educaris.ch

Actualité en droit pénal économique

Date

Mardi 1^{er} juin 2010

Lieu

Haute école de gestion Arc
Campus Arc 1
21, Espace de l'Europe
2000 Neuchâtel
www.ilce.ch

Prix du Séminaire

CHF 650.– pour les non-membres
CHF 550.– pour les membres de la Chambre
fiduciaire, pour les personnes diplômées de
l'ILCE ou de l'Ecole romande de la magistrature
pénale (ERMP)

Sont compris

- toute la documentation
- café d'accueil, boisson pendant les pauses
- eau minérale dans la salle, repas de midi
- eau minérale, vin et café
- TVA 7,6 %

Conventions

Font foi les conditions générales de vente d'Educaris SA que vous trouvez publiées sur le site www.educaris.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription / Annulation: 29 avril 2010

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'Educaris (Educaris ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postaux)

Le contenu, le programme, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, Educaris se réserve le droit d'annuler le séminaire

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais

Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–

Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100 % du prix du séminaire

Actualité en droit pénal économique

1^{er} juin 2010, Neuchâtel

(No 510 010)

CHF 650.– pour les non-membres

CHF 550.– pour les membres de la Chambre fiduciaire, pour personnes diplômées de l'ILCE ou de l'ERMP

Non-membre

Membre de la Chambre fiduciaire

- membre individuel
- collaborateur auprès d'une entreprise membre
- membre junior/passif
- Diplômé(e) ILCE/ERMP

Nom, Prénom

Société

Adresse professionnelle

Adresse privée

(indispensable pour les membres individuels)

Rue

Rue

NPA/Ville

NPA/Ville

Téléphone professionnel

Téléphone privé

E-mail pour l'envoi de confirmation

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription/d'annulation et je les accepte.

Lieu/Date

Signature

Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle. **Inscription à: Educaris SA, Formation continue, Route de Chavannes 31, 1007 Lausanne ou télécopie 021 321 60 59**

Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.